

Les Suisses ont refusé la « loi C02 » mais accepté la loi Covid-19 ! Au nom du porte-monnaie !

écrit par Christine Tasin | 14 juin 2021



Les électeurs n'ont pas suivi les autorités qui voulaient réduire les émissions de gaz à effet de serre. Sur l'image, la raffinerie Petroplus à Cressier, canton de Neuchâtel.

Les Suisses votaient hier... pour répondre à 5 questions, 5 points importants. Nous ne parlerons ici que de ceux qui nous intéressent au premier chef, la loi Covid-19 et la loi C02.

Si nous déplorons les résultats de la première et nous

réjouissons de ceux de la seconde, nous sommes fort inquiets de l'importance prise par l'argent (mais tout est fait par les mondialistes et européistes pour cela) aux dépens de l'éthique et de l'engagement citoyen.

Loi Covid-19 : le oui l'a emporté à 60 %, hélas, pour l'amour du porte-monnaie !

D'abord une déception... attendue car les auteurs de la votation avaient mis l'accent sur les aides promises aux entreprises et aux particuliers si la votation était favorable.

Les Suisses se sont laissé avoir par la promesse de fric !

Les anti-dictature Covid ont perdu, qui croyaient que la votation serait le bon prétexte pour faire le procès de la dictature sanitaire, du pass sanitaire, du vaccin... le « oui » l'a emporté par 60% !

Ils sont très forts, au Conseil Fédéral ! Ils ont accepté le principe d'une votation sur la dictature sanitaire (ça ne s'appelait pas comme ça, ça s'appelait Loi Covid-19), en mettant en avant le déblocage de sommes importantes...

Pas fous les Suisses ont voté pour leur porte-monnaie.

Les opposants ne désarment pas néanmoins et préparent une récolte de signatures pour une nouvelle votation sur le principe, cette fois, du simple passeport sanitaire.

Si les référendaires s'avouent «déchus» du résultat, ils se considèrent malgré tout gagnants sur un point: «Nous avons pu mettre en place un mouvement citoyen indépendant fort de 10'000 membres», affirme leur coprésident Werner Boxler. Pour ce dernier, la lutte pour restaurer la souveraineté du peuple n'en est qu'à ses débuts et l'association compte bien poursuivre son combat.

Quant aux Jeunes UDC, eux aussi désappointés par le «oui», ils annoncent vouloir démarrer une récolte de signatures pour un

référendum contre des modifications apportées à la loi Covid-10 en mars 2021, notamment à propos du certificat sanitaire, qui, selon eux, «divise la population entre vaccinés et non vaccinés, créant une société à deux vitesses».

Les Amis de la Constitution soutiendront ce référendum s'il aboutit.

[...]

Pour rappel, en septembre dernier, le Parlement avait approuvé une loi qui couvrait un large éventail de mesures contre la propagation de l'épidémie. Son but était de donner une base légale aux 18 décisions que le gouvernement avait prises entre mi-mars et mi-juin 2020 en vertu du droit d'urgence.

Désormais validées par le Parlement, ces décisions prévoient notamment l'attribution d'un soutien financier de plus de 30 milliards de francs aux particuliers et aux entreprises impactées par les mesures sanitaires. Elles touchent également d'autres domaines comme la culture, le sport, les dépenses de santé liées à la pandémie, la protection du travail, l'asile ou encore la fermeture des frontières et les droits des citoyens et des médias.

Le texte permet aussi d'assurer l'approvisionnement du pays en médicaments, appareils respiratoires, équipements de protection et autres biens médicaux importants. Il pose encore les bases légales pour la prise en charge des tests par la Confédération ou la création d'un certificat vaccinal.

La loi ne sera valide que jusqu'à la fin de l'année. Elle donne au Conseil fédéral la possibilité de réintroduire l'état d'urgence sanitaire si la situation l'exigeait, mais seulement après consultation du Parlement, des 26 cantons, des organisations patronales et des syndicats.

La vaccination pas incluse dans la loi

Les Amis de la Constitution n'ont ainsi pas réussi à faire de la loi Covid-19 un vote de défiance envers le gouvernement. Jugeant celle-ci «liberticide», «anxiogène» et «inutile», ils ont affirmé durant la campagne que la plupart des mesures pouvaient être appliquées sans législation spéciale.

De son côté, le camp du oui a rappelé les enjeux économiques de la loi. En effet, elle définit les aides financières attribuées à des millions de personnes et des milliers d'entreprises. Au cours de la campagne, le ministre de la Santé Alain Berset a aussi précisé que le texte ne concerne ni la vaccination, ni les mesures de restriction prises par les autorités. Celles-ci sont réglées par la loi sur les épidémies, déjà entérinée.

Primeur mondiale

Si l'issue du scrutin était relativement prévisible, le «oui» qui ressort des urnes ce dimanche est tout de même exceptionnel à un titre: la Suisse aura été le premier pays au monde à convoquer le peuple aux urnes pour voter sur une loi en lien direct avec la pandémie de coronavirus.

<https://www.swissinfo.ch/fre/vers-une-acceptation-de-la-loi-covid-19/46698492>

Loi C02

Cette fois c'est champagne ! Les Suisses ont donc décidé, par 51,6%, de dire merde au fameux « accord de Paris » (maudissons une fois de plus Royal en passant) mais pas pour dire non à l'imposture écologique, uniquement par peur des nouvelles taxes, des nouveaux interdits et des nouvelles contraintes en terme de mode de vie, de transport, d'agriculture que la loi C02 entraîne...

Les Suisses ne veulent pas passer à la caisse pour lutter contre le réchauffement climatique. Combattue essentiellement avec l'argument du porte-monnaie, la loi CO2 a finalement été refusée, par 51,6% des citoyennes et citoyens.

C'était le compromis helvétique, élaboré en quatre ans de discussions, pour permettre au pays de tenir les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. Les opposants y ont surtout vu des taxes supplémentaires, sur lesquelles ils ont axé leur campagne, passablement agressive, avec des slogans comme «la voiture réservée aux riches?»

Longtemps indécis, les résultats montrent, comme on pouvait s'y attendre, un fossé ville-campagne. Les seuls cantons à accepter la loi sont Genève, Vaud, Neuchâtel, Bâle-Ville et Zurich. Alors qu'à la mi-mai, les Suisses étaient encore 60% à dire vouloir accepter cette loi, un mois plus tard, le deuxième sondage gfs.bern-SSR montrait un soutien tombé à 54%. Une des hypothèses avancées pour ce retournement de tendance est que les initiatives anti-pesticides ont massivement mobilisé un électorat pas forcément adepte des idées vertes. Globalement, la participation a frisé les 59%, soit 10 à 15 points de plus que la moyenne habituelle des votations fédérales.

<https://www.swissinfo.ch/fre/résultats-votation-loi-co2-suisse-13-juin/46701666>

La paupérisation entraînée par la mondialisation amène forcément le Suisse moyen, comme le Français moyen, à se renfermer sur lui-même et à avoir peur de manquer de tout, de se retrouver sans boulot, sans argent, avec le seul revenu universel qu'ils font miroiter... Dans ces conditions, les citoyens signeront tous les décrets et lois qui leur permettront de ne pas crever la bouche ouverte. Et voteront

pour c'est aussi pour cela que la crise Covid a été gérée
comme elle l'a été... je ne dis pas encore que le virus a été
créé dans le laboratoire de Wuhan, quoique...